

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires  
étrangères

**Arrêté du 19 septembre 2025  
portant nomination des représentants de l'administration à la commission  
administrative paritaire du corps des adjoints administratifs et du corps des adjoints  
techniques de chancellerie du ministère de l'Europe et des affaires étrangères**

NOR : EAEA2525551A

**Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de l'Europe et des affaires étrangères,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont désignés en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire du corps des adjoints administratifs et des adjoints techniques de chancellerie (CAP 4) à compter du 19 septembre 2025.

Titulaires :

- M. Julien STEIMER
- M. Etienne LE HARIVEL de GONNEVILLE
- M. Rémy MARTIN
- Mme Gaëlle LE PAPE

Suppléants :

- Mme Isabelle MARQUES-GROSS
- Mme Isabelle RYCKEBUSCH
- Mme Rachel CARUHEL
- Mme Ilde GORGUET

**Article 2**

L'arrêté antérieur désignant les représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire n°4 est abrogé.

**Article 3**

Le présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 19 septembre 2025

Pour le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères  
et par délégation,  
Le Directeur des ressources humaines